



A4.8 Créer un incubateur d'entreprises à forte valeur ajoutée ou entreprises orientées vers l'export de produits et services favorisant la création d'emplois et la croissance des territoires

Ressources & Modalités

Afin de réaliser cette proposition, les ressources nécessaires sont les suivantes :

Matériel/ Physique: Infrastructures et bâtiments adéquats à l'accueil d'un incubateur.

Coût: Elevé > Plusieurs centaines de milliers voire millions d'euros pour un chantier d'un incubateur de taille variable. Localisation à favoriser pour l'export: Région du Port, Saint-Paul, Nord.

Humaine: Etudes de faisabilité et de planification, études de chantier, gestion à long-terme (nouvel organisme de gestion de l'incubateur), investisseurs/ business angels/ groupes financiers de support de projets > Plusieurs spécialités requises avec de hauts niveaux techniques

Le but premier de la création d'un nouvel incubateur orienté vers les entreprises à forte valeur ajoutée ou vers l'export de services et de produits à la Réunion est de stimuler la création de valeur ajoutée, compétitive et dynamique à la Réunion, pas seulement à l'échelle de l'île mais également à l'international. Un incubateur est avant tout un endroit de fort partage de savoir-faire, de savoir technique à forte valeur ajoutée mais également de ressources financières (investisseurs) et stratégiques (conseil) apportant de précieux conseils aux néo-entrepreneurs et ressources physiques (matériel, locaux, équipement informatique etc...) centralisées/ partagées afin de limiter les investissements initiaux d'une start-up.

Organisations



Région
Réunion



CCI



Université de
la Réunion

Autres:

Organismes de développement du territoire, Organismes en relation avec les entreprises, Organismes supports étudiants, Collectivités territoriales, Organismes Financiers, Entreprises

Faisabilité & Budget

En général, la proposition semble moyennement difficile à réaliser.

La création d'un nouvel incubateur ou l'agrandissement d'incubateurs existants à la Réunion nécessiterait un investissement important certes, mais pourrait être mis en place rapidement et avoir un fort impact sur l'économie Réunionnaise à l'échelle nationale et internationale. Garantissant une innovation, un partage du savoir et des retombées économiques potentiellement attractives, la fondation d'un incubateur nécessite la mise en relations de plusieurs acteurs et d'une petite contribution de chacun avec peu d'efforts de lancement, mais plus d'efforts de maintien et de fonctionnement.